

INTRODUCTION

Après bien des hésitations la réforme des lycées est en route.

Encore une réforme, diront certains. Il est vrai que la succession des textes officiels peut donner à la fois le sentiment d'un empilage de propositions et une impression de désordre. Néanmoins le diagnostic sur « l'état » du lycée est maintenant bien connu. Reste à en partager les enjeux et à mettre en œuvre les propositions.

Parmi celles-ci l'accompagnement personnalisé présente une des mesures « phares » : c'est à l'établissement d'en définir les différents aspects (contenu, organisation)...

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif est souvent, dans les établissements, une question d'organisation et de modalités ; les contraintes sont alors souvent mises en avant, tout particulièrement celles concernant la construction des emplois du temps.

Ces interrogations traduisent sans doute de nombreuses inquiétudes en référence aux multiples enjeux qu'il est quelquefois difficile, en équipe, de mettre au débat : définition des priorités dans la formation des élèves, place de l'enseignement des disciplines, évolution du métier d'enseignant (statut, activités, organisation du travail, compétences), modalités de prise de décision dans un établissement plus autonome.

Les établissements, « pressés » de voir les conséquences de la mise en place d'une réforme, font bien souvent l'impasse sur les différents enjeux de celle-ci.

Ce « Points de Repère », comme les précédents, a été écrit pour faciliter la mise en cohérence des dimensions opérationnelles avec les finalités et enjeux de la mise en œuvre de la réforme des lycées.

La réflexion sur le dispositif d'accompagnement personnalisé ne peut pas, par exemple, être envisagée sans prendre en compte les enjeux de cette réforme et sans une réflexion générale et collective sur les finalités et objectifs de l'accompagnement des élèves.

C'est pour cette raison que ce point de ce point de repères a été organisé en deux parties principales.

Une première partie, sous forme de texte, où nous vous proposons :

- ▶ Un rappel des enjeux et des propositions pour la réforme des lycées nécessaire à une mise en perspective de l'ensemble des propositions.
- ▶ Une réflexion sur les enjeux, objectifs et modalités possibles pour l'accompagnement personnalisé.
- ▶ Une réflexion pour la mise en place d'un projet d'équipe.

Une deuxième partie, sous forme de fiches, dans laquelle sont donnés des exemples pour illustrer les différents propos.